

## Compte rendu du Conseil d'administration du samedi 17 janvier 2026

16 membres du C.A présents, je les remercie. Début de séance 10h05.

Excusés : Me Madith Koeniguer et Mr Cyrille Forni.

Point 1 : Préparation Assemblée Générale du 24 janvier.

*Rapport moral= président/Bilan d'activité= Lisa/Rapport financier et budget prévisionnel= Michel S/Vérificateur aux comptes = invité.*

*Michel S sera à l'entrée pour vérifier les « votants » à jour de cotisation, ainsi que les procurations en règles.*

*Philippe B et Jean Luc G s'occupent de la préparation du pot de fin d'AG.*

Point 2 : whatsapp CVPP :

*Suite aux problèmes météo, l'utilisation de notre site « en urgence » pour annuler le CA du 10 puis le reporter au 17 a bien fonctionné. Nous remercions les utilisateurs. Le président souligne à la fois la pertinence de ce mode de communication, mais précise que ce site ne doit pas être utilisé à d'autres fins que des infos DU et POUR le club exclusivement. Si certains membres du club souhaitent un « whatsapp CVPP loisirs » MERCI de vous rapprocher du secrétaire.*

Point 3 : Invitation CDV 54

*Le comité départemental de Meurthe et Moselle, dans le cadre des rencontres « inter clubs du 54 » nous a proposé d'organiser leur Assemblée Générale (prévue le 14 février 2026) aux Bordes. L'accueil de cette proposition fut mitigé (manque de place, accès au club en février, ...) Après un court débat, l'assemblée a voté et à la majorité moins 3 voies, cette proposition est acceptée. Rappelons qu'aucun frais n'est engagé (sauf un café ...Rassurez vous.)*

*Le président et Michel S se chargent de l'organisation avec le CDV 54. Trois ou 4 personnes de notre club participeront à l'AG.*

#### Point 4 : Questions diverses.

Le calendrier des sorties « toutes voiles dehors » « régates », « pots et repas traditionnels du club », seront revus lors de la première réunion avec le nouveau conseil d'administration. En même temps le C.A. propose de mettre (ou remettre) une astreinte (avec formation d'utilisation de la « sécu ») pour assurer un service de sécurité (voir d'accompagnement pour rejoindre son bateau), tout au long de la saison, le dimanche (et plus si nous avons suffisamment de bénévoles formés.)

#### Quelques propositions et informations.

Le trésorier nous informe que la commune de Val et Chatillon réévalue le loyer des hangars. Prévoir après l'AG, une rencontre avec la mairie pour connaître le montant de cette « réévaluation.

Nous abordons régulièrement non seulement sur le fait de difficultés de mise à l'eau et de navigation dans l'anse des Bordes en période estivale, principalement le dimanche, du à une très forte affluence, mais également la mise en place de règles de sécurité. Ce sujet devra être abordé au sein du club, mais également avec le syndicat mixte des lacs.

Nous avons accueilli le club d'aviron de Strasbourg, comme chaque année.

La construction d'un abri à l'entrée du chalet est toujours en cours. Quelques points à valider : Autorisation, plan, budget, qui réalise les travaux ?

Nous devons réfléchir sur un stockage sécurisé des nourrices d'essence.

Nous devons également mettre à jour les extincteurs du chalet. Quel type d'extincteur, vérification à jour ?

Il a été proposé de demander l'installation d'un défibrillateur aux Bordes. Voir avec le syndicat mixte.

Remise à jour + achat de nos trousse de premier secours. Et achat d'un souffleur thermique. L'inscrire dans le budget prévisionnel.

Sans oublier de rappeler à tous les propriétaires de bateau de respecter les règles de sécurité. (Gilets suffisant/ extincteur /assurance/)

Comme convenu les 2 moteurs seront en révision chez un professionnel.

Pas d'augmentation des cotisations pour cette année. Décision de C.A.

La fédération française de voile exige que les membres du bureau (président/trésorier/ secrétaire) soient licenciés. Le C.A. décide de prendre en charge cette cotisation.

*En sachant que certaines propositions nécessitent la demande, et l'accord du syndicat mixte d'aménagement des lacs. Une invitation sera envoyée par les nouveaux membres du bureau (s'ils le souhaitent).*

Fin de séance 12h10